

RAPPEL DE L'OBJECTIF

Collecter les macro-déchets s'échouant sur le littoral tout en respectant la faune, la flore et les habitats côtiers. Cette action relève désormais de la compétence de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, depuis le 01 janvier 2014.

RAPPEL DU CONTEXTE

Le littoral de la Côte Est est classé « Natura 2000 » du fait de la présence d'habitats d'intérêt européen : la végétation des laisses de haute-mer et les herbus.

De plus, ce littoral est important à double titre pour l'avifaune :

- Les oiseaux, tout particulièrement les limicoles, y trouvent une zone de halte migratoire importante : régulièrement plus de 20 000 limicoles recensés. La Côte Est avec la Baie des Veys est ainsi classée au titre de la convention de Ramsar.
- Le gravelot à collier interrompu est nicheur sur la Côte Est du Cotentin.

Du fait de la richesse floristique et faunistique de cette côte, il est important de prévenir les accumulations de macro-déchets sur la laisse de haute-mer et les herbus, tout en préservant ce patrimoine.

Un protocole d'entretien des milieux aquatiques littoraux, préservant la faune et la flore, a été mis au point, il y a plusieurs années, lors d'une opération pilote sur les communautés de communes de la Côte des Isles. Ce protocole a été validé par les élus locaux de la Côte des Isles, le Conseil Général de la Manche, les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin, le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains et le Groupe Ornithologique Normand.

Ce protocole propose d'une part une collecte manuelle complète des macro-déchets d'origine anthropique avant les périodes de nidification et de pousse de la végétation et d'autre part des collectes manuelles préventives en bas de plage pendant le printemps et l'été, assurant une bonne efficacité de nettoyage tout en évitant complètement les passages sur la végétation et les zones de nidification situées en haut de plage.

PREPARATION DE L'OPERATION

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, a décidé de confier cette prestation, aux Ateliers thérapeutiques de l'Hôpital du Bon Sauveur pour ce qui concerne le ramassage des macro-déchets sur les plages, et à l'Association du Bassin d'Emploi de Carentan pour une opération de nettoyage des macro-déchets présents

sur les herbus, comme le faisait initialement la Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise.

Ces prestataires connaissent donc bien les objectifs, les enjeux et le protocole liés à cette opération. Les dates des ramassages ont été programmées en tenant compte du calendrier des marées, des jours non-travaillés et des jours de ramassage des ordures ménagères. Un agent du PNR a également participé à une des journées de collecte des déchets afin de repréciser sur le terrain le protocole d'entretien du littoral.

En octobre, 37 personnes de l'entreprise Alliance-Océane, comme les années précédentes, se sont jointes à cette collecte.

Ce sont donc en moyenne 250 personnes au total qui sont intervenues sur les 18 jours de collecte réalisés, (2 ont dû être annulés pour raison de vent trop violent induisant des conditions de travail trop difficiles). Chaque collecte concerne environ 6 personnes et dure en moyenne 5 heures.

LE SUIVI DES GRAVELOTS NICHEURS

Depuis 2013, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) réitère le suivi des gravelots nicheurs sur le littoral de la Côte Est du Cotentin, débuté depuis 2003 par le Groupe Ornithologique Normand (GONm). Ceci afin de pouvoir recenser la population de cette espèce et d'évaluer un éventuel effet du ramassage sur la nidification de ces oiseaux.

A l'instar des années précédentes, un recensement des couples de gravelots à collier interrompu, inscrit dans le cadre des suivis ornithologiques annuels du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin & du Bessin, a donc été réalisé par le GONm sur la côte Est du Cotentin. Ces recensements, devant être menés durant la saison de reproduction (effectif et cartographie), de la mi-mai à la mi-juin, coïncident avec la période "importante" des campagnes de nettoyage des plages. Les équipes qui effectuent alors le nettoyage des plages ont donc été formées et sensibilisées par le PNRMCB afin de ne pas déranger les couples nicheurs ou territorialisés.

Résultats du suivi des gravelots à collier interrompu en 2015	2-12 mai	3-18 juin	Effectif retenu pour l'estimation 2015
Ravenoville	5	8-10	8-10
Foucarville	4-7	4-6	4-7
Saint-Germain-de-Varreville	5-7	4	5-7
Saint-Martin-de-Varreville	2	1	2
Audouville-la-Hubert	2	1	2
Sainte-Marie-du-Mont Nord	2-3	5	5
Sainte-Marie-du-Mont Sud Réserve de Beauguillot	1-2	5	5
TOTAL	21-28	27-31	31-38

L'effectif de chaque commune est généralement resté stable ou a progressé entre les deux recensements. La seule baisse notable a lieu entre Saint-Germain-de-Varreville et Audouville-la-Hubert, secteur qui perd 4 à 6 couples, mais l'effectif du second passage a peut-être aussi été légèrement sous-estimé en raison de

nombreux dérangements sur la plage.

Sur le secteur faisant l'objet d'un nettoyage de plage par la CCBDC, en 2015, on note que l'espèce stoppe son déclin et se stabilise ou progresse légèrement à des bas niveaux (comparés aux effectifs passés), sur Ravenoville (qui reste le bastion du secteur) et Foucarville. Depuis 4 ans l'effectif continue de décliner sur Saint-Germain-de-Varreville, alors qu'il progresse nettement en 2015 sur Sainte-Marie-du-Mont nord ; ces 2 communes atteignent le niveau d'effectif de Foucarville. L'espèce reste rare sur Audouville-la-Hubert et Saint-Martin-de-Varreville.

Globalement, sur l'ensemble de la cote Est, on note en 2015, que l'effectif remonte de nouveau, et constitue la seconde meilleure année, depuis que ces comptages sont effectués. Au final, depuis 2008 la population varie dans la fourchette 80-110 couples. D'après les estimations les plus récentes, on peut considérer que le littoral oriental du PNRMCB abrite environ 40 % de la population normande et environ 7 % de la population nationale.

Ceci situe la responsabilité du territoire dans la conservation de cette espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et dans la catégorie "vulnérable" de la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Basse-Normandie.

LES QUANTITES DE MACRO-DECHETS COLLECTES

Ce sont en moyenne entre 50 et 70 m³ de macro-déchets récoltés par année (20 m³ sur les herbus et 30 m³ sur les plages), selon les années, selon les tempêtes, les marées... Les déchets sont ensuite collectés par le personnel communal des communes de Ravenoville et de Sainte-Marie-du-Mont pour être soit éliminés dans le cadre du ramassage classique des ordures ménagères soit portés à la déchetterie selon le temps dont dispose le personnel.

Bilan 2015 par l'ABEC : Ce sont 8 personnes par jour de collecte qui ont été mobilisés par l'ABEC sur les herbus de Sainte-Marie-du-Mont, les 17 et 18 mars 2015. Ce sont 80 sacs de 130 litres de tout venant, **soit 10,4 m³ de déchets qui ont été collectés**. Il a été dénombré : 20 bidons de 20 litres en plastique, 90 poches d'huitres, une quinzaine de palettes en bois, 12 caisses à poissons en plastique, de nombreuses cordes et des déchets divers dont une jante et un pneu de camion !

Bilan 2015 par les ateliers thérapeutiques du Bon Sauveur de la Glacière : Un total cumulé sur toutes les interventions de 250 personnes (dont 37 personnes de l'entreprise ALLIANCE OCEANE) pour le ramassage en 18 passages. **Ce sont, en 2015, 40,71 m³ qui ont été ramassés par les ateliers du Bon Sauveur.**

Au total cumulé ce sont donc plus de 54 m³ et qui se répartissent de la manière suivante :

- Près du tiers (36,30%) concerne des déchets conchyliques (elastiques massivement, poches, palettes, films...), ce qui représente près de 20 m³,
- Les déchets ménagers cumulés représentent un peu plus de 18,39 m³, soit plus de 34%. Cette catégorie est cependant dominée par les emballages plastiques (emballages, bouteilles, bidons...) qui représentent à eux seuls plus de 17,25 % de ce total.
- Plus de 14% (7,69 m³) sont des déchets dits "autres" (encombrants,

remarquables, toxiques, seringues...),

- Enfin, plus de 15% des déchets (8,34 m³) sont issus de la pêche et de la plaisance (filets, cordages, gants, casiers...).

D'une manière générale la tendance de la diminution des déchets en provenance des estivants se confirme mais les déchets conchyliques augmentent fortement (beaucoup d'élastiques cette année et encore de très nombreuses poches à huîtres et moules).

FINANCEMENT

L'opération est financée par le budget annexe Ordures Ménagères de la communauté de communes, avec une aide de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Bilan financier 2015 :

- Prestation ABEC : 1 828,00 €HT
- Prestation Bon Sauveur : 4 000 €HT
- Achat du matériel de collecte par la CCBDC (sacs, gants) : 582,80 €HT
- Aide AESN à hauteur de 40% soit 2 612 €HT d'accordés.

CONCLUSION

L'opération de collecte manuelle des macro-déchets d'origine anthropique sur le littoral de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin permet de concilier plusieurs objectifs : à la fois les attentes des acteurs locaux pendant la période printanière et estivale touristique en terme d'image, tout en préservant la faune, la flore et les habitats côtiers, en favorisant enfin, des ateliers thérapeutiques ou des chantiers de réinsertion sociale.

Ce sont donc plus de 54 m³ de macro-déchets qui ont été collectés cette année. De plus, les volumes moyens annuels collectés autour des 40 m³, semblent maintenant arriver à un pallier qui ne baisse plus, mais montrent bien la nécessité d'une telle opération pour la protection de notre littoral et pour l'image donnée de notre territoire aux nombreux touristes qui le fréquentent.

Fort de ces constats, le protocole alliant collecte sur les plages et sur les herbus est reconduit d'année en année, avec les mêmes prestataires.